

Structures accentuelles en latinophonie du Sud (III^e-VII^e siècle) : remarques sur les origines du partage entre langue d'oc et langue d'oïl

Michel Banniard

Citer ce document / Cite this document :

Banniard Michel. Structures accentuelles en latinophonie du Sud (III^e-VII^e siècle) : remarques sur les origines du partage entre langue d'oc et langue d'oïl. In: Les langues du Sud : entre érosion et émergence. Actes du 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Terres et hommes du Sud », Toulouse, 2001. Paris : Editions du CTHS, 2004. pp. 17-28. (Actes du Congrès national des sociétés savantes, 126);

https://www.persee.fr/doc/acths_0000-0001_2004_act_126_2_4997

Fichier pdf généré le 11/07/2021

Structures accentuelles en latinophonie du Sud (III^e-VII^e siècle) : remarques sur les origines du partage entre langue d'oc et langue d'oïl

Michel Banniard

Sociolinguistique diachronique et renouvellement méthodologique

La sociolinguistique diachronique a entraîné depuis une trentaine d'années un renouvellement des connaissances en histoire langagière dans le domaine latino-roman¹ suffisamment important pour justifier la réouverture du dossier ancien et épais du partage de l'espace langagier français entre langue d'oc et

-
1. Je ne donne que quelques-uns des principaux titres récents de cette discipline : E. Auerbach, *Literary language and its public in late latin Antiquity and in the Middle Ages*, Londres, 1965 ; M. Banniard, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992 ; J. Herman, «The End of the History of Latin», *Romance Philology*, t. 49/4, 1996, p. 364-382 ; *La transizione dal latino alle lingue romanze* (éd. J. Herman), Tübingen, 1998 ; D. Norberg, «À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule?», *Annales ESC*, t. 21, 1966, p. 346-356 ; M. Richter, «Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter», *Historische Zeitschrift*, t. 222, 1976, p. 43-80 ; Id., «À quelle époque a-t-on cessé de parler latin? À propos d'une question mal posée», *Annales ESC*, t. 38, 1983, p. 439-448 ; M. van Uytenghe, «Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français», *Romanica Gandensia*, t. 16, 1976, p. 5-89 ; Id., «La Bible et l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne : des témoignages textuels à une approche langagière de la question», *Sacris erudiri*, t. 34, 1994, p. 67-123 ; R. Wright, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982 ; *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages* (ed. R. Wright), Londres et New York, 1991.

langue d'oïl². Ce partage s'est fait à un double niveau : en profondeur, dans le passage du type latin au type roman ; en surface, dans la division entre deux variantes stables, le français et l'occitan, d'un même type de langue.

C'est à la fin du VIII^e siècle et dans la première moitié du IX^e que les locuteurs lettrés carolingiens prirent conscience que la langue parlée naturelle et la langue, parlée ou écrite, artificielle étaient devenues très différentes l'une de l'autre sur le territoire de l'ancienne Gaule latinophone. Les travaux accomplis depuis une trentaine d'années en Europe en se fondant sur les méthodes d'enquête de la sociolinguistique diachronique ont permis d'affiner la chronologie de cette mutation langagière, d'en établir les conditions culturelles et mentales, et de sortir de l'aporie traditionnellement acceptée sur le divorce radical entre la documentation écrite et la réalité orale. Chemin faisant, il est devenu possible de proposer des modélisations et des chronologies nouvelles de la métamorphose langagière par laquelle le latin parlé s'est transformé en roman. Par voie de conséquence, cette métamorphose a été historicisée : refusant les descriptions simplistes des modèles binaires et mécanistes, l'approche sociolinguistique suit l'évolution de la langue parlée stade par stade. D'autres publications donnent le détail de ce renouvellement³. Je ne voudrais pas insister ici que sur le caractère transdisciplinaire de ces travaux : la dialectologie romane, la phonologie diachronique, la linguistique latine, la linguistique

2. De la bibliographie considérable sur le sujet, j'extrais les publications récentes de M. Banniard, «Géographie linguistique et linguistique diachronique. Essai d'analyse analogique en latin tardif et en occitano-roman», *Via Domitia, Annales de l'université de Toulouse-II*, t. 24, 1980, p. 9-43; Id., «Naissance et conscience de la langue d'oc (VIII^e-IX^e siècles)», dans *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil* (éd. M. Zimmermann), Barcelone, p. 351-361; B. Muller, «La bipartition linguistique de la France», *RLiR*, t. 137-138, 1971, p. 17-29; Id., «La bipartition linguistique de la France et la romanisation», *TraLiLi*, t. 12, 1, 1974, p. 7-29; *La fragmentation linguistique de la Romania*, Actes du XX^e congrès international de linguistique et philologie romanes (Université de Zurich, 1992), t. 2, Tübingen, 1993; W. von Warburg, *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, 1967 (rééd.); J. Wüest, *La dialectalisation de la Galloromania*, Berne, 1979.
3. Les abréviations et la terminologie données en fin de document offrent un aperçu de ces résultats. Voici quelques références récentes : M. Banniard, «Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie», *BSL*, t. 88, 1993, p. 139-162; Id., «Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers», *REL*, t. 73, 1995, p. 213-230; Id., «Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.», dans *La transizione* (éd. J. Herman), p. 131-153; M. C. Díaz y Díaz, «El latín de España en el siglo VII. Lengua y escritura según los textos documentales», dans J. Fontaine, N. Hillgarth, *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, 1992, p. 25-40; Id., «La transición del latín al romance en perspectiva hispana», dans *La transizione* (éd. J. Herman), p. 155-172; J. Herman, *Du latin aux langues romanes*, Tübingen, 1990; Id., «Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée», dans *Latin vulgaire-latin tardif III* (éd. M. Iliescu et W. Maxgut), Tübingen, 1992, p. 173-186; Id., «Les ardoises wisigothiques et le problème de la différenciation territoriale du latin», dans *Latin tardif, latin vulgaire IV*, (éd. L. Callebaut), Caen, 1995, p. 63-76; M. van Uytendange, «La langue de la «Vision de Baronte» (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie?», *ibid.*, p. 561-609; R. Wright, «Complex Monolingualism in Early Romance», dans *Linguistic Perspectives on Romance Languages* (eds W. J. Ashby et M. Mithun), Amsterdam, et Philadelphia, 1993, p. 378-387.

générale, mais aussi l'histoire littéraire de la latinité tardive, la patristique, et l'histoire ont été mises à contribution.

Cette dernière discipline en particulier s'est profondément renouvelée tant pour l'Antiquité tardive que pour le très haut Moyen Âge, les aspects apocalyptiques de la période qui va du III^e au VIII^e siècle ayant été relativisés au profit de présentations plus sereines de ce changement de civilisation⁴. Il reste encore à la linguistique diachronique à parvenir au même renouvellement de ses propres références scientifiques et surtout de ses propres modélisations, le but étant de quitter le cas souvent particulariste de la philologie latino-romane pour passer au cas le plus universel possible de la linguistique générale⁵.

Dynamique langagière et systèmes dynamiques

Parmi les modifications méthodologiques importantes qu'a induites la sociolinguistique diachronique figure la prééminence accordée au concept de changement mû par la dynamique interne de la parole, au détriment du concept de changement produit par les accidents fortuits subis par celle-ci. On décrit désormais le passage du latin au roman non comme une accumulation d'accidents fâcheux provoquée par des erreurs jamais vraiment corrigées, mais comme l'accomplissement progressif de caractères potentiellement présents dans le latin au stade dit classique, puis tardif. En d'autres termes, les locuteurs font leur langue. Ce précepte guide le présent exposé.

Décrire les différences entre le français et l'occitan implique le recours en synchronie aux classements usuels de la linguistique diachronique : 1) Phonétique ou, mieux, phonologie ; 2) Morphologie : système de morphèmes (marques de classe, marques de genre ; prépositions, déterminants, flexions...) ; 3) Syntaxe : organisation générale des morphèmes (ordre d'apparition, subordination, coordination, longueur des énoncés, démarcateurs propositionnels...) ; 4) Lexique (vocabulaires quotidien, spécifique, technique...) ; 5) Idiomatismes : tournures particulières à telle langue, non prédictibles d'après l'organisation de 1-2-3-4 ; 6) Phrasé : associé à la catégorie 5, il correspond à des unités qui échappent à l'analyse strictement grammaticale pour aller aux confins du style. Le critère 1 sera seul étudié ici. Du point de vue diachronique, cette différenciation s'origine dans la période génétique des deux langues, autrement dit, à la lumière des nouvelles chronologies, du III^e au VIII^e siècle, soit des débuts de l'Empire romain tardif aux débuts de l'époque carolingienne.

4. Quelques titres majeurs : P. Brown, *The Making of Late Antiquity*, Berkeley, 1978 ; Id., *La vie de saint Augustin*, Paris, 2001 (rééd.) ; J.-M. Carrié, A. Rousselle, *L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris, 1999 ; H.-I. Marrou, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?* Paris, 1977.

5. L'état actuel de cette problématique est décrit par M. Banniard, « Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.) », dans *Les langues de communication : quelles propriétés structurales préalables ou acquises ?* (éd. J. François), *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. 11, Louvain, 2001, p. 47-64.

Au problème des causes de la bipartition linguistique de la Gaule (je fais l'économie de la question du franco-provençal) ont été apportées diverses solutions⁶ que je ne fais qu'évoquer : variété des substrats entre le Sud et le Nord (la séparation à venir s'inscrirait dès la latinisation); différences de superstrats (la séparation naîtrait lors de l'installation des peuples germaniques, essentiellement des Francs); inégalité des niveaux culturels (la Gaule «romaine» du Sud aurait mieux conservé la parole latine originale que le Nord «barbare⁷). La recherche, tout en admettant que ces facteurs aient pu compter, n'a pas abouti à des conclusions assurées ni sur leur réalité (l'influence du superstrat germanique sur la phonologie faisant l'objet des doutes les plus forts), ni sur leur importance intrinsèque (fut-elle suffisante pour expliquer cette scission?), ni sur leur rôle réciproque. J'ajoute que les études référencées me paraissent reposer trop sur une interprétation mécaniste de l'évolution, fondée sur l'idée que des influences déformantes massives ont été nécessaires pour accéder au stade de causes efficaces. En outre, elles partent d'un principe de causalité par effraction, sans que soit prise en compte la capacité des locuteurs à réagir *in situ*. Je vais donc esquisser un autre chaînage causal en m'efforçant d'éviter ces écueils et de proposer une autre lecture de cette séparation⁸. Les principes suivants la guident : 1) S'en tenir pour ce qui est des changements structuraux au principe de la dynamique interne de la parole; 2) Admettre que des vacillements secondaires initiaux suffisent à enclencher des changements importants; 3) Tenir compte des diffusions sociales par *mimésis* (appropriation) et par refus (distanciation) sans s'en tenir à des superpositions de population par simple cartographie statique⁹.

6. L'ouvrage le plus complet sur cette question générale de romanistique est de G. Reichenkron, *Historische Latein-Altromanische Grammatik*. I Teil. *Das sogennante Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden, 1965.
7. Cette distinction relève d'un *topos* présent dans de nombreux travaux d'historiens, comme P. Riché, *Éducation et culture en Occident barbare, v^e-viii^e siècle*, 3^e éd., Paris, 1973. Elle a été récusée (pour de bonnes raisons à mon avis) par les chercheurs de l'Institut allemand de Paris, comme M. Heinzelmann, *Bischoffherrschaft in Gallien : zur Kontinuität römischen Führungsschichten vom 4 bis zum 7 Jahrhundert. Soziale, prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte*, Munich, 1976 ou K. F. Werner, *Les origines (avant l'an mil)*, Paris, 1984 (t. 1 de l'*Histoire de France* dirigée par J. Favier).
8. Il convient de rappeler que les phénomènes d'évolution langagière seraient bien mieux représentés en recourant aux nouveaux modèles de la physique que l'on appelle les systèmes dynamiques orientés (le chaos déterministe). Ces modèles décrivent des systèmes de causalités très étonnants où de très faibles variations dans des états initiaux conduisent après un certain nombre de stades intermédiaires à des divergences massives. On postulera qu'il en a été de même dans l'évolution de la latinophonie. On peut se reporter à *Le chaos* (éd. P. Bergé et Y. Pomeau). Dossier de *Pour la science*, 1, Paris, 1995; J. Gleick, *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*, Paris, 1991; H. Peitgen, P. Richter, *The Beauty of Fractals, Images of Complex Dynamical Systems*, Berlin, etc., 1986; I. Stewart, *Dieu joue-t-il aux dés? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.
9. Ce dernier point concerne l'influence du superstrat germanique. Parmi les raisons qui ont fait douter de son influence figure la difficulté de superposer les cartes dialectales d'oïl aux groupes de peuplement francs. Deux éléments devraient être pris en compte plus énergiquement. D'abord, la circulation de l'information orale ne se laissant pas cartographier aisément, il serait raisonnable d'admettre des canaux de diffusion et d'influence qui débordent ces

Transformations du système vocalique en LPT

L'état initial à considérer correspond à ce que les grammaires historiques (surtout françaises) appellent le «bouleversement» du système vocalique latin. En fait de bouleversement, il se produisit à l'échelle impériale une transphonologisation du système vocalique du LPC sous l'effet des nouvelles contraintes de la communication latinophone. En effet, à partir de la *constitutio antoniniana*, on peut considérer que la majeure partie des populations était devenue latinophone en Occident. Cela signifie que la communication horizontale à longue distance, autrefois réservée aux élites, et interdite aux locuteurs cloîtrés dans leurs parlers locaux, s'était désormais démocratisée, avec toutes les fluctuations sociolinguistiques attenantes. Car l'intercommunication entre des locuteurs provenant de régions éloignées (disons Carthage et Milan ou Cordoue et Lyon) a enclenché un procès de renforcement de l'accent de mot. Faible en LPC (il consistait en une légère élévation de ton), il se renforça en LPT sous l'effet des efforts de locuteurs aux prononciations plus ou moins fluctuantes, mais désireux de communiquer entre eux directement : surmonter les divergences impliquait d'accentuer plus énergiquement les syllabes principales qui, par un effet en boucle, s'en trouvèrent encore plus privilégiées. Le mot se concentra sur la syllabe principale qui était devenue tonique. Sous l'effet de cette première réaction collective, la mélodie de la parole latine fut modifiée¹⁰.

Par ricochet, les voyelles accentuées s'allongèrent sous l'effet mécanique de ce passage à une réalisation tonique. Du coup, les voyelles étymologiquement brèves s'opposèrent moins clairement aux voyelles étymologiquement longues¹¹. Car même si ces dernières se sont, selon toute vraisemblance, surallongées, la différence ne fut pas reconstruite par compensation. Ce procès toucha de façon également différentielle les voyelles accentuées, selon qu'elles étaient en syllabes ouvertes ou en syllabes fermées, sans que l'on

reconstructions forcément fixes; ensuite, la sociolinguistique synchronique moderne nous apprend combien les modèles dominants peuvent exercer une force d'attraction (ou de répulsion) qui n'entretient pas un rapport linéaire avec la proportion locuteurs dominants/locuteurs dominés.

10. Cette description reprend les enseignements traditionnels de la philologie romane, revus à la lumière de la phonologie diachronique et réinterprétés en perspective sociolinguistique. Laissant de côté les références habituelles à la phonétique historique, je citerai seulement pour faire bref du côté de la phonologie diachronique : R. Jakobson, «Principes de phonologie historique», dans N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, Paris, 1986 (rééd.), p. 315-336; H. Lüdtke, *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus*, Berne, 1956; A. Martinet, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, 1956; H. Weinrich, *Phonologische Studien zur Romanischen Sprachgeschichte, Forsch. zur Rom. Phil.* 6, Münster, 1958. Ces voies d'approche correspondent à des descriptions du changement langagier nettement différentes de celles qui ont été proposées par la phonétique historique traditionnelle, notamment en France par G. Straka, *Les sons et les mots*, Paris, 1979.
11. Une description de ces phénomènes à propos de l'histoire du français est détaillée dans l'ouvrage de P. Fouché, *Phonétique historique du français*, t. 2, *Les voyelles* (2), Paris, 1969. Ils ont été relus et recadrés en perspective phonologique par J. Klausenburger, *Historische französische Phonologie aus generativer Sicht*, Tübingen, 1974.

puisse quantifier ces variations. Ainsi, au moment où les syllabes accentuées commencèrent à former un pic informatif dans la chaîne parlée, les oppositions brèves/longues y furent perturbées. Je passe sur le fait que les voyelles longues en syllabes ouvertes atones durent s'abrégier par effet de compensation, l'énergie articulatoire étant requise sous l'accent¹². Le résultat global fut alors que le système des oppositions quantitatives fut perturbé d'une manière suffisamment profonde pour qu'une réorganisation fût nécessaire¹³. Les procès de déconstruction et de reconstruction se produisirent simultanément¹⁴.

Comme toujours, deux solutions s'offraient aux locuteurs, soit l'abandon pur et simple des oppositions avec la réduction consécutive attendue du nombre de phonèmes vocaliques, soit l'accrochage des oppositions à un autre trait démarcatif. C'est là que pour la deuxième fois intervint l'action à la fois volontaire et inconsciente des locuteurs. Ils se comportèrent en effet de façon massivement conservatrice, contrairement à ce qui a été souvent bien improprement affirmé¹⁵. La protection des oppositions fut confiée à un trait secondaire du système vocalique du latin parlé classique, l'aperture. La phonologie diachronique a complété et enrichi la description traditionnelle du système vocalique du LPC. Les voyelles y étaient certes réalisées et perçues comme longues ou brèves (trait principal, dit aussi pertinent), mais aussi entendues comme ouvertes ou fermées (trait secondaire, dit aussi corrélé). C'est ce dernier trait, corrélé, qui fut promu au rang de trait pertinent, les locuteurs du LPT1 distinguant les mêmes voyelles que les locuteurs du LPC, mais sur des critères différents. Cette modélisation du changement transforme la description traditionnelle qui décrivait un grand désordre de la parole¹⁶ où les voyelles perdaient leurs longueurs étymologiques avant de s'ouvrir ou de se fermer... En fait, rien n'a été perdu dans l'histoire, ni, à proprement parler,

12. Ce phénomène, souvent décrit, repose en fait sur l'interprétation des grammairiens qui déplorent que des voyelles brèves accentuées soient prononcées longues, et inversement que des voyelles longues atones soient prononcées brèves. Il y a tout lieu de supposer qu'en réalité, c'est le centre de gravité de la démarcation qui s'est déplacé au niveau de la perception. Les voyelles longues s'étant surallongées sous l'accent, il est logique de supposer que les anciennes longues atones ont paru brèves par comparaison instinctive.

13. On trouvera une présentation plus complète en ce sens dans M. Banniard, *Du latin aux langues romanes*, Paris, 1997.

14. Cette précision est nécessaire pour écarter toute idée d'une espèce de handicap langagier des locuteurs de l'Antiquité tardive. Toute cette réfection est décrite en termes obligatoires de concepts et de faits discrets pour la rendre accessible linguistiquement, mais elle s'est fondue dans le flux continu d'une parole qui n'a pas vacillé de génération en génération.

15. Le vocabulaire de la phonétique historique traditionnelle conserve un vocabulaire étonnamment dramatique : «bouleversement du système vocalique»; «perte des distinctions»; «relâchement articulatoire»; «dégradation»... Cette terminologie catastrophiste apparaît tant dans toutes les catégories de la description linguistique (morphologie, syntaxe, vocabulaire...), que dans les vagues considérations historiques périmées qui l'accompagnent.

16. On s'abstiendra judicieusement de confondre changement et désordre, comme le recommandait R. Jakobson dans R. Jakobson, L. Waugh, *La charpente phonique du langage*, Paris, 1980, p. 204-205. Je me réfère désormais personnellement à la notion de «système dynamique non linéaire», également désigné par les mathématiciens et par les physiciens sous l'expression «chaos déterministe» : l'intrication des phénomènes est orientée.

ajouté. C'est le système qui a été inversé, mais conservé. Autrement dit, on conclut non seulement à la présence d'oppositions de timbre corrélées aux oppositions de longueur dès le LPC, mais encore à la permanence d'oppositions de longueur corrélées aux oppositions d'aperture en LPT1.

Dans ces conditions, le LPC et le LPT prennent place dans une longue continuité où chaque stade de la langue occupe une position médiane entre le stade qui l'a précédé et le stade qui le suit. L'hypothèse de la rémanence de la quantité comme trait secondaire est la clef de nombreuses questions, tant en histoire littéraire qu'en linguistique diachronique. On comprend mieux par exemple la transition de la poésie latine classique à la poésie tardive¹⁷. Et le problème des diphtongaisons peut être abordé avec d'autres moyens de lecture qui conduisent à une ébauche d'explication du fameux partage Nord/Sud.

Activisme langagier du Nord sous l'Empire

Pour établir une typologie contrastive objective, il faudrait dresser un bilan des évolutions communes, tout autant que des évolutions distinctes. Le point essentiel en est le traitement des voyelles toniques, parce qu'il trace la ligne de partage entre Nord et Sud¹⁸. À partir du moment où les syllabes accentuées sont devenues fortement prédominantes dans le chaînage oral du LPT, il n'est pas surprenant que ce soit là que se soient placées les différenciations initiales non seulement entre le nord et le sud de la Gaule, mais aussi d'une langue romane à l'autre. L'autre caractère discriminant entre le Nord et le Sud est le traitement des consonnes vélaires sourdes ou sonores en position forte devant la voyelle {A}.

Si l'on suit les descriptions de la phonétique historique, les voyelles accentuées du LPT impérial ont suivi deux évolutions différentes selon qu'elles étaient prononcées sur les futures terres d'oc ou sur les futures terres d'oïl. Plus exactement, le LPT du Sud a conservé le mode articulaire des voyelles du LPT impérial sans grand changement, alors que le LPT du Nord a modifié ce mode articulaire. Selon un procès qui est communément appelé par les romanistes français «diphtongaison spontanée romane», ce sont d'abord les anciennes brèves reconverties en ouvertes qui ont été diphtonguées. Je souligne l'étrangeté de cette dénomination puisque, d'une part, le terme de roman implique l'universalité du phénomène, alors que précisément certaines langues romanes, dont le catalan et l'occitan, l'ignorent¹⁹; et que, d'autre part,

17. Pour faire bref, je renvoie au dossier de M. Banniard, «Apport de la phonologie diachronique à l'histoire des formes poétiques des IV^e-IX^e siècles», dans *Poesia dell'alto medioevo europeo : manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini* (éd. F. Stella), Florence, 2000, p. 139-155.

18. Les descriptions classiques sont dues à P. Bec, *La langue occitane*, Paris, 1967; Id., *Manuel pratique de philologie romane*, t. 1, Paris, 1970, p. 398 sq.; Id., *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, 1973 (avec une présentation phonologique du diasystème occitan).

19. Certains dialectes italiens l'ignorent également. Les parlers mozarabes ne connaissaient pas non plus ce type de diphtongaison, voir L. P. Torrejon, *El mozarabe de Valencia*, Madrid, 1990.

cette diphtongaison dite spontanée est soumise à quatre conditions²⁰ : 1) Phonétique (elle concerne d'abord les voyelles ouvertes; 2) Accentuelle (la voyelle doit être tonique); 3) Syllabique (la voyelle doit être la frontière syllabique); 4) Géographique (seule la moitié nord de la Gaule est concernée). En outre, désigner ces diphtongaisons comme « romanes » a pour résultat de présenter l'évolution du Nord comme régulière et normée (autrement dit, l'évolution des vainqueurs) et celle du Sud comme exceptionnelle et anormale (autrement dit, l'évolution des vaincus²¹). Mais, outre ce caractère agressif, elle empêche de prendre le problème dans un sens plus positif.

En effet, en établissant que les diphtongaisons sont non pas spontanées (c'est-à-dire stochastiques), mais déterminées (c'est-à-dire analysables), on peut croiser les règles de leur apparition avec les apports de la sociolinguistique diachronique. L'attitude logique consiste alors à soutenir que la conservation du système vocalique du LPT est l'évolution attendue, et sa modification l'évolution inattendue. Ici, il convient de chronologiser avec soin et de ne pas regarder les caractères de la parole des III^e-VII^e siècles en ayant en tête leurs résultats trois ou quatre siècles plus tard. Les surévolutions de l'AFC ont donné à sa parole des traits qui l'ont largement éloignée de la parole des siècles de transition, situation qui était encore loin d'être établie à la fin de l'Empire. Ces précautions de méthode m'ont paru indispensables avant de poser l'hypothèse suivante : les diphtongaisons sont un phénomène provoqué non pas par la « barbarie » et par la négligence²², mais par un excès de conservatisme langagier de la part des locuteurs du Nord.

La clef de cette reconstruction se trouve dans le traitement des longueurs vocaliques. En effet, à partir du moment où l'on admet que ces longueurs ne s'effacent pas complètement au niveau de la perception, mais perdurent comme traits corrélés rémanents, les sujets parlants se trouvent de nouveau confrontés au problème de son devenir. Je propose que les sujets du Nord, occupant une position de gardiens de la civilisation, aux limites de l'Empire, se sont comportés aussi en gardiens collectifs du langage. Les études menées par les historiens ont très bien montré cette attitude « patriotique », vivant dans les mentalités²³. Dans cette logique conservatoire, les locuteurs ont voulu maintenir quelque chose de ce trait corrélaté qu'ils ressentaient comme patrimo-

20. Cette notion fragile de « changements spontanés », opposés aux « changements conditionnés », qui remonte à la classification des néogrammairiens, déjà mise en cause par des romanistes de la fin du XIX^e siècle comme H. Schuchardt ou par des dialectologues du début du XX^e comme J. Gilliéron, a fait l'objet de critiques décisives par, entre autres, R. Jakobson, *La charpente...*, *op. cit.* (n. 16), p. 205 *sq.*, pour qui tous les changements s'avèrent conditionnés.

21. Je parle des vainqueurs et des vaincus du XIII^e siècle, bien sûr.

22. On pourrait faire un herbier de ces clichés qui se trouvent partout. Je me borne à renvoyer aux pertinentes pages de P. Geary, *Naissance de la France : le monde mérovingien*, Paris, 1993 (rééd.), chap. VII, « L'héritage de l'Europe mérovingienne », et au très beau catalogue *Die Franken Wegbereiter Europas, Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Reiss-Museum Mannheim, 2 vol., Mayence, 1996.

23. On a une excellente approche sur ce sujet dans J. F. Drinkwater, H. Helton, *Fifth-Century Gaul : a Crisis of Identity?* Cambridge, 1992.

nial. Il est plausible aussi que les interférences avec les parlers franciques aient joué un rôle en ce sens. Les dialectes du vieil haut allemand possédaient en effet un système vocalique ayant un fort accent tonique où les oppositions de longueur étaient pertinentes²⁴. Tout maintien d'un trait corrélé à un coût qui peut devenir insupportable lorsque la quantité d'information apportée ne paie pas le locuteur de son effort, à moins de découvrir un compromis. Ce dernier a bien été trouvé, c'est la diphtongaison. Les voyelles ouvertes toniques allongées (peut-être exagérément) pouvaient être articulées à moindre frais en recourant à une articulation en deux temps (donc, en les di-phthonguant) : la légère fermeture d'une partie de la voyelle autorisait l'économie nécessaire. Il restait une contrainte, ces voyelles étant ouvertes, elles ne pouvaient que se finir sur l'aperture maximale²⁵. C'est ainsi que la transphonologisation des anciennes voyelles brèves du LPC (brèves et ouvertes) a été accomplie par les locuteurs du Nord sous forme d'une diphtongaison avec fermeture par l'avant et maintien par l'arrière du timbre²⁶.

Conservatisme mérovingien/conservation gothique

Le même contexte sociolinguistique produisit ultérieurement les mêmes effets dans le cas des voyelles longues du LPC transphonologisées en fermées en LPT2. Le nord de la Gaule devenu mérovingien se considéra toujours comme un bastion langagier. L'école historique allemande²⁷ a démontré combien la fusion romano-franke s'est faite dans un sens largement romain, en dépit des

-
24. Voir A. Jolivet, F. Mossé, *Manuel de l'allemand du Moyen Âge, des origines au XIV^e siècle*, Paris, 1959 (rééd.). En fait, d'un point de vue structural, le LPT1 et, par exemple, le francique occidental présentaient de nombreuses convergences qui ont facilité d'une part l'apprentissage par les Francs du latin parlé et d'autre part une certaine réactivité des latinophones à cette nouvelle parole. On pourra voir en ce sens M. Banniard, «Die Franken zwischen Spätlatein und Altfranzösisch», dans *Die Franken*, t. 1, p. 574-578.
 25. Le trait distinctif d'aperture n'aurait pas été perçu si le phonème, une fois réaménagé, s'était terminé sur sa partie fermée.
 26. On pourrait envisager une description plus profonde de cette transphonologisation par le biais d'une analyse selon la méthode du «réseau des traits distinctifs», telle qu'elle est exposée par N. Chomsky, M. Halle, *Principes de phonologie générative*, Paris, 1968, p. 111 sq., et par R. Jakobson, L. Waugh, *La charpente ...*, op. cit. (n. 16), p. 151 sq. («voisé-non voisé, tendu-lâche», etc.). Toutefois, en dépit du travail pionnier de J. Klausenburger, ce type de modélisation n'est pas encore directement applicable, faute de travaux suffisants de défrichage, à ce domaine diachronique. Ce serait le sujet d'un autre exposé dont celui-ci peut-être considéré comme préparatoire.
 27. Cette évolution de la perspective historique est partagée par de nombreux chercheurs depuis une trentaine d'années. Outre les ouvrages cités de P. Geary, M. Heinzelmann, K. F. Werner, on dispose de nombreuses autres publications qui contribuent à tamiser la prétendue «barbarisation», au profit de la romanité. Voir en particulier S. Lebecq, *Les origines franques, V^e-IX^e siècle*, Paris, 1990; W. Goffart, *Barbarians and Romans AD 418-584 : The Techniques of Accommodation*, Princeton, 1980; M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, Paris, 1979; M. Sot, J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France*. T. 1. *Le Moyen Âge*, Paris, 1997.

mythes construits à ce sujet au XIX^e siècle, voire au XX^e siècle²⁸. L'aristocratie franque au moment de devenir latinophone parlait une langue dont les caractères structuraux ouvraient vers la latinophonie tardive²⁹. Les oppositions quantitatives étaient pertinentes dans leur langue; l'accent de mot y était d'autre part fort, sans doute plus fort qu'en LPT. Des interactions langagières entre latino-phones et francophones³⁰ sortit une deuxième fois un conflit entre le désir de protéger l'identité latine et la nécessité de faire des économies d'énergie. Je ne rentrerai pas dans le détail des processus que l'on peut alors reconstruire³¹, mais je propose l'hypothèse que la solution trouvée au conflit sous l'Empire a connu le même succès sous les Mérovingiens. Sous un accent encore renforcé, les voyelles fermées ont été encore un peu plus allongées. Le trait corrélé est entré dans une phase de surcharge. La prononciation en deux temps a offert de nouveau la solution, avec cette fois l'obligation de fermer par l'arrière la voyelle, puisque le timbre fermé devait être perçu comme caractère distinctif. Quand ce phénomène s'est achevé, les locuteurs du Nord avaient réussi une transphonologisation complète du LPT, voire du LPC. Car le carré d'opposition

-
28. On mesure mal à quel point la philologie romane traditionnelle est l'héritière des structures mentales du XIX^e siècle, entièrement mues par la double perspective romantique de la perte de la pureté originale – du bon latin à la décadence, de la bonne civilisation à la mauvaise – et du nationalisme, les Français rétroprojetant aux origines l'opposition Latins/Germains, au point de préférer ériger en mythe les origines gauloises. Sur le thème d'une linguistique diachronique conçue à tort comme la longue histoire d'une perte, on verra les judicieuses observations de J. Fourquet, «La "grande lacune". Comment la réduire?», dans *Recueil d'études*, éd. D. Bushinger et J.-P. Vernon, t. 1, Amiens, 1980, p. 365 sq. et «Pour une reconstruction structurale des enseignements de phonétique historique», *ibid.*, p. 385. La permanence de l'idéologie nationaliste antigermainique se lit directement dans l'ouvrage de P. Courcelle, *Histoire littéraire des invasions germaniques*, Paris, 1948, 3^e éd. 1964. Sur le mythe gaulois, cristallisé autour de Vercingétorix, C. Goudineau, *Vercingétorix*, Paris, 2000.
29. On sait que l'AFC compte une foule de mots d'origine francique (ou germanique) qui relèvent de champs sémantiques forts de la civilisation : guerre («brogne», «heaume», «blesser», «guerre»...); hiérarchie («baron», «marquis», «sénéchal»...); sentiments violents («haine», «félonie»). L'importance tant quantitative que qualitative de ces emprunts au francique ne s'explique que par des contacts langagiers horizontaux directs entre l'aristocratie franque et l'aristocratie romaine de Gaule, autrement dit par l'acquisition comme langue seconde (au départ), puis maternelle (disons au bout d'un siècle) du LPT2 par les locuteurs de souche germanique. Le mouvement inverse est exclu pour différentes raisons, en particulier parce que les cartes linguistiques montrent que le LPT a en général absorbé le germanique, sauf évidemment dans les zones frontalières les plus germanisées.
30. Dans ce cas, il s'agit de locuteurs qui parlent le francique...
31. En particulier, outre le vocabulaire, la prosodie du LPT2 a dû être influencée par l'interaction avec les accommodations articulatoires des locuteurs pour lequel le LPT2 était une langue seconde. Le très fort accent tonique du francique a pu contribuer, par mimétisme (ou par défi!), à renforcer encore l'accent du LPT2. Que ces interférences langagières aient pu s'étendre à l'ensemble des locuteurs est vraisemblable en soi, et confirmé par l'évolution de l'anthroponymie. Les plus récents travaux ont montré que les noms germaniques ont été adoptés par les élites «romaines» au VII^e siècle, et qu'ils se sont ensuite répandus chez les paysans et les dépendants. Voir J. Jarnut, «Avant l'an mil», dans *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, éd. M. Bourin et al., Rome, 1996, p. 7-18; Id., «Selbstverständnis von Personen und Personen Gruppen im Lichte frühmittelalterlicher Personennamen», dans *Personennamen und Identität* (éd. R. Härtel), Graz, 1997, p. 47-65.

vocalique du LPC [e long // e bref; o long // o bref] se laisse lire clairement sept siècles plus tard en [ei // ie; ou // uo]. Comme ces phonèmes sont phonologiquement uniques, ils occupent exactement la place de leurs étymons dont ils reproduisent de façon finalement réussie les oppositions. La clarté de ce carré d'oppositions ne se perdra (me semble-t-il) que lors du passage au système vocalique du français proprement dit, en rupture avec l'héritage latin³².

Le Sud n'a pas été confronté à ces problèmes. Son succès dans la conservation à long terme du système vocalique du LPT est peut-être dû aux conditions externes de sécurité langagière dans lequel il a vécu pendant les siècles de transition. Je dirais que le Sud a été conservateur par défaut et le Nord par excès. La divergence initiale en LPT1 était discrète, ne formant qu'un partage dialectal faible entre le Sud et le Nord. Elle s'est renforcée en LPT2 au point que l'on peut désormais parler de différence dialectale forte, voire de langue à la fin du VII^e siècle. Mais les conséquences inflationnistes de ce partage typologique encore limité ont éclaté quand les locuteurs du Nord et du Sud ont eu à gérer sur la longue durée un héritage phonologique dont les différences au niveau des conditions initiales ont généré des effets en cascades sur leurs choix. Le système vocalique discrètement (et économiquement) conservateur du Sud a continué une vie sans secousses chez les occitanophones; celui tapageusement (et coûteusement³³) conservateur du Nord a été soumis à de nouveaux choix qui ont créé le clivage profond que nous connaissons entre langue d'oc et langue d'oïl.

Un tel effet d'«esprit de frontière» se retrouve-t-il ailleurs dans la *Romania* au moins? On pourrait regarder notamment du côté de l'Italie du Nord, dont les parlers présentent des particularités qui les ont fait nommer «gallo-italien»³⁴. Or, le sort historique de cette partie de l'Italie, avec Milan comme capitale à la fin du IV^e siècle, puis Ravenne aux V^e-VI^e siècles, et ensuite Pavie, a effectivement bien des caractères d'une zone frontière, orientée vers la défense des cols alpins, au contact immédiat des peuples germaniques. On pourrait tirer des observations analogues en Espagne où les parlers du Nord (le castillan) ont eu un vocalisme plus évolutif que ceux du Sud³⁵, la frontière étant là inversée, puisque la citadelle chrétienne regardait vers le sud d'Al Andalous. Pour reprendre un dicton littéraire célèbre, ceci est une autre histoire.

32. Je fais allusion à la réorganisation massive de la phonologie en ancien français classique : les diphtongues son alors monophthonguées, avec un changement profond du mode articulaire : [iē] > [yé]; [éi] > [wē]; [uo] > [oe]; [ou] > [oe]; les voyelles nasales apparaissent, etc. Comme on le voit, ce n'est qu'aux XII^e-XIII^e s. que les locuteurs du Nord quittent définitivement le carré de la transphonologisation du latin tardif, impérial et mérovingien.

33. Le maintien pluriséculaire de vraies diphtongues supposait un effort d'attention particulier.

34. Voir G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*. T. 1. *Lautlehre*, Berne, 1949.

35. Voir A. Zamora Vicente, *Dialectologia Española*, Madrid, 1989.

Abréviations/Terminologie

LPC : latin parlé d'époque classique [– 200/+ 200]

LPT : latin parlé ardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT «mérovingien» en Gaule du Nord ;
«gothique» en Gaule du Sud.

PR : protoroman (VIII^e s., ensemble des langues romanes à leur stade archaïque)

PF : protofrançais (VIII^e s.)

PO : protooccitan (VIII^e s.)

ZT1 : zone transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1)

ZT2 : zone transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2)

ZT3 : zone transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR)

AFC : ancien français classique (IX^e-XIII^e s.)

AOC : ancien occitan classique (IX^e-XIII^e s.)